

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 114 (1969)
Heft: 6

Artikel: Dialogue sur le préjugé nucléaire
Autor: Montfort, M.-H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343495>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dialogue sur le préjugé nucléaire

*Personnages : le journaliste
le capitaine*

Le journaliste : Mon rédacteur en chef m'a chargé d'entreprendre un sondage d'opinion, une enquête sur le « fait nucléaire » suisse. J'ai pensé que vous accepteriez de m'exposer votre point de vue, très librement, hors de toute contrainte. Il est en effet très difficile, à l'heure actuelle, d'entendre l'avis d'un militaire sur ce sujet. Ceux-là même qui pourraient en parler avec le plus de compétence — et qui ont bien une opinion ! — sont professionnellement liés...

Le capitaine : ... et ils se taisent donc avec raison. Mais, si vous vous adressez dès lors à moi, c'est que vous êtes conscient que je ne puis engager dans semblable débat plus que ma seule personne. Après tout, ce que vous voulez entendre, c'est le point de vue d'un citoyen comme les autres...

Le journaliste : Disons d'un citoyen spécialisé !

Le capitaine : Et qui, bien évidemment, a le droit d'avoir son opinion, le droit aussi de l'exprimer, nos plus hautes autorités n'ayant encore nullement tranché le débat. Je veux bien essayer honnêtement de répondre à vos questions, encore que cela ne soit pas un sujet de tout repos. Ce que vous allez écrire, on risque de le déformer. On me fera peut-être dire ce que l'on voudra comprendre. « Rien », disait Hugo, « ne ressemble plus à la gueule d'un canon que la bouche d'une bouteille d'encre. »

Le journaliste : Je le sais. Mais je crois que nous devons courir ce risque. Le sujet est trop grave, trop capital, pour que nous nous rallions sans autre à cette sorte de conspiration du silence qui s'est établie autour de ce problème des armes nucléaires nationales dont peut dépendre l'avenir du pays. Cependant, si vous craignez de commettre un suicide professionnel, oubliez ma visite...

Le capitaine : Il ne s'agit pas de cela. Je ne refuserai pas le débat. Je voudrais simplement vous prier de demander à vos lecteurs de me

reconnaitre le droit d'avoir une opinion — même différente de la leur — comme je leur reconnaiss, à eux, celui de ne pas partager ma façon de voir. Sans cette réciproque honnêteté, il n'est pas de dialogue possible. Aussi bien, je me demande si le thème que vous êtes chargé d'étudier soulèvera tant d'intérêt. N'est-ce pas le général de Gaulle qui se plaignait une fois : « Les Français sont des veaux... La France entière est un pays de veaux »¹. Sommes-nous vraiment mieux lotis ?

Le journaliste : Je trouve cette citation malheureuse... et je préfère l'oublier.

Le capitaine : Vous avez raison. Oubliez-là. Mais convenez avec moi que (souriant) l'apathie est générale.

Le journaliste : J'en conviens. Mais je crois qu'elle est due avant tout à ce que ce problème des armes nucléaires nationales est mal connu, mal compris. Plus précisément encore, à ce que l'on ne voit pas quelle solution pourra lui être apportée. Comment peut-on, en effet, s'intéresser à un avenir dont on peut raisonnablement penser qu'il ne débouchera sur rien ?

Le capitaine : Raisonnablement, avez-vous dit ? Là déjà, nos avis diffèrent. Je pense au contraire qu'il peut raisonnablement déboucher sur des solutions positives. Mais nous sommes actuellement prisonniers de tout un faisceau de préjugés soigneusement entretenus par la conspiration du silence, de tout un bouquet d'idées toutes faites issues de l'ignorance, de la routine, de la peur, parfois même de la manœuvre politique ou idéologique. Et ces préjugés, vous les rencontrerez, je m'empresse de le dire, aussi bien dans les milieux militaires que dans les milieux civils.

Le journaliste : Vous m'intéressez. Un faisceau de préjugés ? Vous ne faites pourtant pas allusion au problème moral ?

Le capitaine : Je veux aussi parler du préjugé moral. J'en ai assez, voyez-vous, d'entendre les adversaires de l'arme nucléaire, les objec-teurs de conscience et les pacifistes se réserver le monopole de la moralité et rejeter au banc des criminels de guerre tous ceux qui ne sont pas de leur avis. L'intolérance est haïssable, où qu'elle soit.

¹ J.-R. Tournoux — « La Tragédie du Général », p. 89. Editions Plon.

Mais il est d'autres préjugés dont on cherche à nous imprégner : celui du coût de l'arme nucléaire en est un. Et aussi celui de l'impossibilité où nous nous trouverions de construire nous-mêmes notre armement nucléaire national. De cela, il nous faudra parler. Comme aussi de l'idée si fréquemment répandue que notre armée remplira aussi bien sa mission sans qu'avec les armes nucléaires...

Le journaliste : Sérions les problèmes, voulez-vous ? Vous avez parlé du **préjugé moral** ?

Le capitaine : Oui. Il importe d'en dire quelques mots. Actuellement, pour le plus grand nombre, tout partisan d'un armement nucléaire national est un criminel de guerre en puissance...

Le journaliste (l'interrompant) : ... ou au moins l'arme nucléaire est profondément immorale. Ce qui me semble pour le moins évident !

Le capitaine : Eh bien, voyez-vous, je ne suis pas d'accord. *Une arme ne peut être immorale par elle-même, mais bien par l'usage que l'on en fait*. Le revolver du criminel est immoral, celui de l'agent de police ne l'est pas...

Qu'est-ce, au fait, qu'une arme immorale ? Lorsqu'il introduisit des archers dans ses troupes, Richard Cœur de Lion fut accusé d'immoralité, car il « prolétarisait » la guerre. De son côté, le pape Innocent II intervint, en 1139, pour condamner l'arbalète à répétition, comme étant « arme très cruelle et très barbare, ne devant pas être employée entre nations chrétiennes, sous peine d'anathème, parce que haïssable à Dieu et ne convenant pas à des chrétiens ». Du temps de Bayard, on exécutait sur le champ de bataille les prisonniers soupçonnés de s'être servis d'une pauvre pétoire... et tout à l'avenant !

Le journaliste : Je ne vous suivrai que partiellement dans cette voie. Il y a, entre les évolutions moyenâgeuses de l'armement et la révolution nucléaire du XX^e siècle une disparité de dimensions telle que toute comparaison est évidemment hors saison. Et ce, vous devez bien l'admettre. Au demeurant, ce qui nous intéresse, c'est la différence entre l'armement classique moderne et la puissance incommensurable de l'arme nucléaire. Je vous parle Hiroshima et vous me répondez arbalète. C'est un peu facile.

Le capitaine (calmement) : Vous êtes « conditionné »...

Le journaliste (choqué) : Plaît-il ?

Le capitaine : J'ai dit : « Vous êtes « conditionné » ». Et je m'explique :

Voyez-vous, je suis toujours surpris d'entendre parler si souvent des 60 000 morts d'Hiroshima, des 40 000 morts de Nagasaki et de ne jamais entendre un mot des 220 000 morts de la « grande nuit » de Dresde, victimes, eux, d'un seul bombardement bien conventionnel. Relisez, croyez-moi, ce que fut ce drame et vous me direz ensuite si une différence peut être faite entre les moyens conventionnels — acceptables — et les moyens nucléaires — immoraux. Or, ce sont toujours contre ces derniers que l'on se dresse. Est-ce ignorance ? Peur ? Ou manœuvre consciente ? Un peu de tout cela, je pense...

Je n'arrive pas à comprendre comment le bombardement d'une ville ouverte — telle qu'il fut entrepris à Dresde — avec des milliers de tonnes de projectiles explosifs et incendiaires serait plus moral que la destruction par une 20 KT d'une tête de pont ennemie sur l'un de nos cours d'eau frontière. Le comprenez-vous mieux que moi ? Sommes-nous victimes d'une psychose, « conditionnés » autrement dit ?

Je vous le répète : il n'y a pas un armement acceptable, l'armement conventionnel, et un armement immoral, l'armement nucléaire. *L'un et l'autre ne sont moraux ou immoraux que par l'usage que l'on en fait.*

Le journaliste : J'ai lu récemment les conclusions auxquelles, dans ce domaine, est arrivé le Concile du Vatican. Certes son autorité appliquée au seul catholicisme romain est restreinte, mais on ne saurait néanmoins lui dénier une valeur morale assez générale. Le texte conciliaire est intéressant, en ce sens qu'il reconnaît le droit des peuples à la légitime défense. Voulez-vous que je vous le cite ?

« Aussi longtemps que le risque de guerre subsistera, qu'il n'y aura pas d'autorité internationale compétente et disposant de forces suffisantes, on ne saurait dénier aux gouvernements, une fois épousées toutes les possibilités de règlement pacifique, le droit à la légitime défense. »

Vous le voyez, j'apporte de l'eau à votre moulin.

Le capitaine (souriant) : Et je vous en remercie.

Mais vous ne dites pas le principal. C'est que le Concile s'est refusé à condamner formellement l'arme nucléaire...

Le journaliste : Non, je le sais. Au reste, c'eût été recueillir à bien peu de frais des applaudissements faciles. Le raisonnement suivi a été plus sérieux. Il part de l'idée que ce qui compte pour le respect de la personne humaine, ce n'est pas tellement le moyen utilisé que le résultat auquel on aboutit. Si, dans telle situation précise, l'effet obtenu par une arme dépasse ce qui est légitime, l'arme est immorale, qu'elle soit classique ou nucléaire. Thèse qui conduit à la condamnation, non d'un type d'armement déterminé, mais d'un *emploi abusif* de tous les types d'armement, quels qu'ils soient.

Le capitaine : Il est évident que la condamnation de la seule arme nucléaire aurait pu laisser supposer que l'emploi des autres armes était licite... Elle aurait implicitement entériné le bombardement conventionnel de Dresde, avec ses 220 000 morts, pour condamner celui, nucléaire, de Nagasaki, avec ses 40 000 morts...

N'en demeure pas moins que ce qui peut être condamné, c'est l'emploi que l'on fait de l'arme nucléaire et non l'arme elle-même. Ce qui est pur bon sens. Et lorsque cette arme est de pure dissuasion, *lorsqu'elle n'est là que pour éloigner la guerre des frontières du pays, ou, à l'extrême, pour être employée militairement contre un injuste agresseur*, qui emploie tout naturellement sa propre force nucléaire — et comment ? — on ne voit plus guère ce qu'elle peut avoir d'*« immoral »*. A nous de veiller simplement à avoir des gouvernements et des chefs *« moraux »*. C'est tout le problème !

Le journaliste : Laissons, si vous le voulez bien, ce préjugé moral. Vous avez parlé tout à l'heure du problème du coût d'un semblable armement.

Le capitaine : J'ai parlé du **préjugé coût de l'arme nucléaire**.

Le journaliste : Si vous voulez. L'opinion du grand public est, à cet égard, assez unanime : l'arme nucléaire est l'arme du riche, l'arme des grandes nations. Elle est même, peut-être, l'arme des seuls pays à grande vocation internationale.

Le capitaine : Je vous répondrai : l'arme nucléaire est l'arme du pauvre, l'arme des petites nations. Elle est l'arme des pays qui veulent survivre et rester maîtres chez eux.

Le journaliste : Goût du paradoxe ?

Le capitaine : Nullement. Goût du bon sens. Je ne crois pas que nous puissions mieux faire, à cet égard, que de nous inspirer de l'exemple français. Voulez-vous que nous l'analysions brièvement ?

Arme des pays pauvres ? Oui ! Car elle est, intrinsèquement considérée, une arme « bon marché » et d'excellent rapport. Dans une étude parue en octobre 1954 dans la « Revue de défense nationale », le général Ailleret, qui allait devenir l'un des principaux promoteurs du programme nucléaire français, devait constater :

« Pour la neutralisation d'une surface relativement assez vaste sur le champ de bataille, *l'avantage du prix* est à l'arme atomique dans le rapport de 10 à 1 et encore, compte *non* tenu des effectifs des unités de mise en œuvre qui, évidemment, coûtent très cher et qui sont *cinquante* fois plus réduits dans la formule nucléaire. Pour la destruction d'agglomérations importantes, l'avantage financier est à l'arme atomique dans la proportion de 44 contre 1. »¹

Le journaliste : C'est là un calcul dont je ne nie pas l'intérêt... mais qui, disons, manque un peu de chaleur humaine ! Un point de vue de technicien pur, évidemment. Je conçois cependant les avantages qu'il implique, en ce qui concerne en particulier ce que vousappelez « les moyens mis en œuvre » : économie d'unités, d'effectifs, simplification de la logistique, et j'en passe. Mais laissez-moi vous dire que le citoyen moyen est, au contraire du spécialiste, assez peu sensible à ce genre de comptabilité. Que l'arme soit bon marché par rapport aux moyens classiques qu'il faudrait engager pour obtenir des résultats destructifs semblables, le laisse assez indifférent. On ne vous contredira guère sur ce chapitre. Ce que l'on vous demandera, par contre, sera de dire quel sera le montant de la facture brute le jour où l'on ne se déciderait à l'achat ou à la construction de ces armes. Et là, convenez que le problème se présentera différemment.

¹ Général Ailleret — « L'aventure atomique française », p. 153. Ed. Grasset 1968.

Le capitaine : Eh bien ! Non. Je n'en conviens pas. Laissons de côté, si vous le voulez bien, l'achat, difficilement conciliable avec les constantes d'une politique étrangère de vieille tradition. Mais parlons, par contre, du coût de la construction d'un armement nucléaire national.

C'est vers 1953 que le général Ailleret, alors commandant des Armes spéciales, entreprit les premières études pour la réalisation de la force atomique française. Ses prévisions budgétaires furent : *800 millions¹ de francs suisses et 5 années nécessaires pour lancer une production de 5 à 10 bombes par an.* Autrement dit, 160 millions de francs suisses par année ! *Une toute petite partie de notre budget militaire !* Ces prévisions, sur lesquelles fut fondée et décidée la création de l'armement nucléaire français, *s'avérèrent presque entièrement exactes* et ne furent dépassées que d'une manière infime, dépassement largement compensé d'ailleurs par le profit qu'en devait retirer tout le secteur de l'application civile de l'énergie atomique... Car il est évident que semblable recherche et mise au point ne saurait se concevoir que comme un travail d'étroite collaboration entre les milieux civils de la science nucléaire et les instances militaires compétentes.

Le capitaine (reprenant, après un silence) : Voyez-vous, il y a 15 années — déjà — on avait beaucoup ri, en France, lorsque le colonel Ailleret avait osé prétendre que l'arme nucléaire était une arme bon marché. On a bien dû se rendre compte qu'il avait raison. Et la première fois qu'il fallut réviser les idées courantes, c'est lorsqu'on y apprit que la totalité du programme nucléaire britannique avait coûté approximativement les mêmes sommes.

Le journaliste : Et cette arme « bon marché », vu sa puissance, permettrait sans doute de faire d'autres économies ? En matériel ? En effectifs ? Une élévation du budget militaire ne serait pas nécessaire ? L'organisation de l'armée pourrait-elle en être bouleversée ?

Le capitaine (souriant) : Permettez-moi de ne pas me laisser entraîner sur ce terrain-là. Il est glissant et, de toutes façons, les réflexions que nous pourrions faire seraient prématurées. Mais il ne vous est pas interdit de rêver... Quoi qu'il en soit, vous comprenez sans doute

¹ Ouvrage déjà cité, p. 184.

mieux maintenant ce que je voulais dire lorsque je vous parlais tout à l'heure du préjugé « coût de l'arme nucléaire ». C'est bien un préjugé, en effet, car l'armement nucléaire ne sort pas de nos possibilités financières, de loin pas... Il est vraiment l'armement des pays pauvres qui cherchent le maximum de puissance, de pouvoir dissuasif, au prix le plus bas.

Le journaliste : Il est cependant une autre question qui se pose. Une question pratique. Si, financièrement, la construction des armes nucléaires rentre dans le domaine de nos possibilités, y rentre-t-elle techniquement ?

Le capitaine : Oui. C'est ce que j'appelais tout à l'heure le **préjugé de l'impossibilité technique**. Or, je prétends, et je ne suis pas le seul, que l'impossibilité technique n'existe plus. Le principe du fonctionnement de l'arme nucléaire est maintenant connu. Et c'est faire injure à nos grands scientifiques et à nos ingénieurs que de leur contester la capacité de passer aux réalisations pratiques ! Comme dans tous les domaines, il suffit de croire, de décider et d'entreprendre, en un mot d'oser risquer. Savez-vous, au reste, que l'arme atomique française, créée en 5 années, a été le résultat des travaux non de savants mais d'ingénieurs ? Pour des motifs qui ne nous concernent pas, les grands noms de la science française n'ont, en général, *pas participé* à cet effort. C'est ce que le général Ailleret nomme « le handicap scientifique français ». Handicap qui fut surmonté victorieusement par les ingénieurs auxquels il fallut confier cette mission. Croyez-vous vraiment que nos spécialistes, 15 années plus tard, ne seraient pas capables d'entreprendre cet effort ? Une telle allégation est ridicule. En outre, cette direction nouvelle n'aiderait-elle pas, au moins dans une certaine mesure, à lutter contre un « exode des cerveaux » dont on se plaint souvent, sans chercher à y porter remède ? Non, l'impossibilité technique n'existe pas... si l'on est décidé à braver sérieusement les difficultés et à renverser les obstacles. N'est-ce pas Monsieur de Calonne qui disait une fois : « Si c'est possible, cela est fait ; si c'est impossible, cela se fera » ? Formule, me direz-vous, mais formule que nous ferions bien de faire nôtre. Elle me semble bien stimulante.

Le journaliste : Je crois que vous ne soulignez pas suffisamment un fait intéressant : c'est combien la recherche militaire pourrait favoriser

la recherche et l'application civile de l'énergie nucléaire. En d'autres termes, combien la partie du budget militaire qui serait consacrée à la construction d'armes nucléaires nationales profiterait *aussi* au développement des connaissances et de l'application civile de cette énergie nouvelle. Les exemples étrangers le montrent surabondamment : il n'y a nullement antinomie entre la recherche civile et la recherche militaire. Elles se complètent, au contraire, et se favorisent l'une l'autre. Mais, pour cela, il faut évidemment une politique atomique à longue échéance, décidée et coordonnée au plus haut échelon : c'est la voie de l'efficacité et de l'économie ! Toute autre solution sera celle des efforts divergents et inutilement coûteux.

Le capitaine : Je pense comme vous. Permettez-moi maintenant de dire un dernier mot — car le temps passe — du **préjugé : défense conventionnelle toujours possible**.

Je répondrai : certainement. A l'heure actuelle, notre armée peut remplir sa mission, et, je crois que dans un conflit éventuel, elle la remplirait fort honorablement. Mais je poserai deux questions :

Serait-ce dans les conditions les meilleures ?

Qu'en sera-t-il dans l'avenir ?

Car ce de quoi nous devons nous préoccuper, ce n'est pas de l'armée d'aujourd'hui. Elle est là, et si nous devions l'engager maintenant, ce serait sous sa forme actuelle. Nous ferions notre possible, au mieux de nos moyens. Mais ce qui doit nous intéresser surtout, c'est ce qu'elle devra être dans dix ou quinze années pour être au moins aussi efficace qu'aujourd'hui, et, si possible, davantage. Or, on ne peut aller perpétuellement à contre-courant. On ne peut perpétuellement reculer des échéances dont on sait qu'elles tomberont un jour...

Le journaliste (souriant) : Comme pour les droits civiques féminins ?

Le capitaine : Parfaitement. Cet éternel combat retardateur contre l'Historie en marche, il serait grand temps de se rendre compte qu'il est stérile, sans issue, qu'il galvaude inutilement les énergies. Nous serons acculés un jour — avant ou après la Papouasie — à décider positivement. Dès lors, pourquoi pas maintenant ? Et peut-être avant qu'il ne soit trop tard ?

Je veux vous citer encore une fois le général Ailleret, étudiant en 1953 les problèmes que posait la construction de l'armement nucléaire français :

« Il me paraissait évident que la possession d'armes nucléaires donnerait à un pays, *pour la même dépense de défense, le moyen d'être le plus fort possible...* Si une seule des deux parties en disposait, il n'y aurait pas de bataille possible. Celle qui n'aurait que des forces classiques, même très puissantes, serait obligée de les concentrer pour faire son effort maximum et les verrait alors détruites aussi aisément que rapidement par les feux nucléaires de son adversaire..... Contre une armée nucléaire, une armée non nucléaire n'aurait donc désormais *plus de sens...* Un pays sans armes nucléaires *serait obligé de vivre sans défense...* »¹

Dois-je continuer ?

Et comprenez-vous pourquoi je vous disais tout à l'heure qu'il était urgent que le grand public comprenne que l'échéance tombera bientôt ? Qu'il faudra se décider, non pour savoir si la défense nationale doit être nucléaire ou conventionnelle, mais pour savoir s'il doit y avoir ou non une défense nationale ?

Le journaliste : Permettez-moi de vous dire que les textes que vous venez de me citer me semblent bien catégoriques... définitifs... Et si, en dépit de tout, la guerre sur le théâtre européen était conventionnelle ?

Le capitaine : C'est donc aux deux termes de cette alternative que nous devons nous préparer à faire face... Vous avez parfaitement raison ! Mais nous n'avons pas le droit d'ignorer l'un au profit de l'autre, ce que nous faisons tant que le caractère de notre défense nationale demeure de type traditionnel.

Le journaliste : Vous me parlez beaucoup de guerre. Permettez-moi de vous rappeler que la première mission confiée à l'armée par le Conseil fédéral est, avant tout, d'éviter la guerre au pays en décourageant à l'avance l'éventuel agresseur...

Le capitaine : Oui. La dissuasion. Les meilleurs esprits s'ingénient à compliquer à l'envi une notion par définition essentiellement simple

¹ Ouvrage déjà cité, p. 91-92.

et que nous pratiquons depuis quelques siècles, qui a été à la base de la politique de la Confédération depuis 1515 !

Et justement, cette dissuasion — puisque dissuasion il y a —, ne saurait plus être, pour être vraiment crédible, que nucléaire. Pour la première fois dans l'Histoire, une petite armée est en position de porter à l'armée — et non aux populations ! — d'une grande puissance des coups insupportables, *même avec un nombre restreint d'armes*. L'arme nucléaire facilite la défensive, interdisant les têtes de pont, les grandes opérations aéroportées. Elle est vraiment le moyen de ceux qui veulent décourager l'agresseur. Et nous devrons, un jour, être à même d'en disposer si nous voulons que demeure efficace — et crédible — cette dissuasion dont nous avons fait le fondement de notre politique militaire traditionnelle.

Le journaliste : Le moment est venu de donner une **conclusion** à cet entretien. Permettez-moi de résumer brièvement les points principaux de votre thèse :

L'arme nucléaire n'est pas immorale...

Le capitaine : ... Oui. Ne peut être immoral que l'emploi qu'on en fait. Ce n'est ni dans nos intentions, ni dans notre tradition. L'immoralité a été bien plus souvent le fait des moyens conventionnels... dont nous disposons !

Le journaliste : *L'arme nucléaire est bon marché...*

Le capitaine : Elle est intrinsèquement bon marché, par rapport aux moyens classiques qu'il faut engager pour atteindre à des résultats similaires et elle est bon marché quant au coût de la recherche et de la construction. Elle permet aussi d'autres économies.

Le journaliste : *L'arme nucléaire peut être construite en Suisse...*

Le capitaine : Nier que ce soit possible, c'est nier la valeur de nos scientifiques, de nos ingénieurs. Sa construction stimulerait tout le secteur des applications pacifiques en lui donnant — par le truchement du budget militaire — des moyens et des horizons qu'il n'a pas.

Le journaliste : *L'arme nucléaire est nécessaire à notre défense nationale.*

Le capitaine : Oui. Car elle est l'arme des pays qui veulent éviter la guerre et rester maîtres chez eux. L'arme des pays qui, pour des

dépenses moindres, veulent être le plus fort possible. L'arme qui apporte l'avantage à la défense. Celle sans laquelle il n'y aura dans l'avenir plus de défense nationale valable.

(se levant)

Voilà. Je vous ai dit tout ce que je pensais, mon opinion personnelle et qui n'engage que moi. Je ne sais trop ce que vous allez en faire. Je veux encore, avant de vous quitter, vous dire que l'échéance à laquelle devra tomber une décision ne pourra pas être éternellement reculée. Et que le silence actuel ne facilitera pas cette démarche. Pour y aboutir, il faudra que nous acceptions de hasarder quelque chose de nous-mêmes. Relisez donc Ramuz quand il nous disait : « Nous sommes ainsi à l'abri des risques, mais le risque extérieur se renverse pour qui ne veut pas ou ne peut pas le courir ; le risque devient alors intérieur et, à se refuser aux aventures, on se condamne par contrecoup à être privé des moyens qu'elles développent en nous, car un organe qui ne fonctionne pas s'atrophie ».

Le journaliste (se levant) : Oui, nous devrions méditer plus souvent « Besoin de grandeur ». Voulez-vous que je complète votre citation ?

« Les grandes pensées sont à l'étroit dans les petits pays : alors les grandes pensées fuient les petits pays, et les petits pays sont condamnés aux petites pensées dont ils finissent même par ne plus voir qu'elles sont petites, les ramenant à leur propre échelon, ce qui leur restitue une espèce de grandeur. Ce ne serait encore rien que les petits pays ignorassent la grandeur, s'ils ne croyaient pas la posséder, mais ils s'isolent, et, vivant sur eux-mêmes, finissent par ne plus pouvoir se comparer. Ils finissent par confondre le conformisme avec l'ordre, l'inertie avec la certitude, la résignation avec la confiance en soi. »

Le capitaine : Oui. Ce sont ces écueils auxquels les raisonnements que je viens de vous tenir se heurteront au premier chef. Tout le monde sait actuellement que c'est impossible. Il faut espérer en la venue de quelqu'un qui ne le saura pas et qui le fera.

Major M.-H. MONTFORT